



CONSEIL TUNISIEN POUR LES RÉFUGIÉS ET LES MIGRANTS
المجلس التونسي للاجئين و المهاجرين

Développements politiques et juridiques nationaux

Algérie : remise en question de l'ouverture des frontières aux réfugiés syriens et subsahariens

L'Algérie, terre d'asile privilégiée pour les réfugiés syriens et subsahariens ? Alors que l'attitude du pays à leur égard avait jusqu'ici été relativement bienveillante, le président de la Commission nationale consultative de protection et de promotion des droits de l'homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini, a relancé le débat sur les capacités d'accueil de l'Algérie. Il s'est en effet prononcé le 6 septembre pour la fermeture des frontières aux réfugiés fuyant les conflits en Syrie et en Afrique subsaharienne et pour l'expulsion de tout migrant en situation irrégulière. Selon lui, en accueillant des milliers de réfugiés au cours des deux dernières années, l'Algérie aurait déjà « fait son devoir », mais arriverait désormais au bout de ses capacités d'accueil. Cette annonce d'un haut responsable d'une organisation de protection des droits de l'homme s'inscrit dans un contexte de méfiance accrue envers les réfugiés présents en Algérie. Farouk Ksentini invoque ainsi non seulement le risque de propagation de maladies, notamment Ebola, accentué par les migrants venant de pays touchés par l'épidémie, mais surtout les liens que certains réfugiés entretiendraient avec des réseaux de trafic de drogue et de monnaie, d'immigration irrégulière et de terrorisme. Cette méfiance est par ailleurs relayée par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales qui, sur la base d'enquêtes révélant l'implication de réfugiés dans des réseaux criminels, a décidé de réduire la durée du titre de séjour des réfugiés de 3 mois à 45 jours et a appelé les services de douanes et de police à une vigilance accrue à cet égard. Les craintes de l'Algérie pour sa sécurité risquent donc dans les mois à venir de rendre l'accès à son territoire par les réfugiés de plus en plus difficile. Paradoxalement, Farouk Ksentini considère pourtant qu'une telle mesure est la seule solution pour « préserver la dignité de ces réfugiés ».

Pour plus d'information, consultez l'article d'[Algérie Focus](#)